

Fiche descriptive – Lot 1 : ANGLAIS

PARTIE 1 commun

Thème

Formations en anglais individuelles ou collectives – tous niveaux, destinées à des adultes, à des fins professionnelles et opérationnelles.

- Les formations doivent répondre aux besoins concrets des apprenants et des entreprises, en lien direct avec les situations de travail.
- Les actions de formation doivent être proposées en présentiel et en distanciel.
- Les offres exclusivement en distanciel ne sont pas recevables.

1. Objectifs :

- Utiliser un vocabulaire adapté au contexte
- Utiliser les principales structures grammaticales nécessaires pour construire des phrases cohérentes et de complexité variée
- Comprendre un texte et en dégager le sens global et des détails spécifiques
- Comprendre un énoncé, des instructions ou les questions d'un interlocuteur
- Communiquer en situation socioprofessionnelle, professionnelle ou spécifique à son activité en employant les expressions adaptées
- Tenir une discussion sur un sujet professionnel
- Communiquer de façon naturelle et développer l'interaction orale
- Se faire comprendre avec une prononciation claire

2. Public & niveau

Les formations s'adressent aux :

- Entreprises,
- Salariés,
- Demandeurs d'emploi,
- Étudiants,
- Particuliers.

Tous les **niveaux de maîtrise de l'anglais** sont concernés, du débutant au niveau avancé.

Les formations ont pour objectif de **développer les compétences en langue anglaise**, en particulier pour des usages professionnels.

3. Lieux d'intervention

- Présentiel, en face-à-face ou à distance
- Au sein des locaux de la CCI du Mans et de la Sarthe
- Au sein de l'entreprise cliente

4. Exigences qualification

Les formations doivent être animées par des **formateurs compétents**, ayant une **expérience dans la formation d'adultes en anglais**.

Les formateurs peuvent présenter, selon leur profil, les éléments suivants :

- Une formation en anglais (Licence, Master) ou une certification en enseignement de l'anglais (par exemple : CELTA, TEFL ou équivalent) ;
- Un niveau d'anglais natif ou C1/C2, adapté à un contexte professionnel ;
- Une expérience dans la formation d'adultes, en particulier pour des besoins professionnels.
- Une expérience internationale (études, travail à l'étranger ou environnement professionnel international) ;

5. Compétences et modalités pédagogiques attendues

Le titulaire devra être capable de concevoir et/ou de proposer des formations en anglais sur mesure, adaptées aux besoins spécifiques des clients, quels que soient le secteur d'activité ou le domaine professionnel concerné.

Les prestations devront prendre en compte : le contexte professionnel, les objectifs opérationnels, le niveau des apprenants, les contraintes organisationnelles.

Nb : Les tests de positionnement, l'évaluation initiale du niveau des participants et l'analyse des besoins sont réalisés en amont de la formation par les services de la CCI.

À partir de l'analyse, le titulaire devra proposer des parcours de formation personnalisés, intégrant notamment :

- Des situations professionnelles réelles,
- Du vocabulaire métier,
- Des supports pédagogiques contextualisés.

Les formateurs devront proposer des modalités pédagogiques actuelles et innovantes, favorisant l'apprentissage actif, notamment :

- Pédagogie participative et interactive,
- Mises en situation professionnelles et jeux de rôle,
- Apprentissage par la pratique,
- Coaching linguistique individualisé ou en petits groupes,
- Formats hybrides et blended learning,
- Supports pédagogiques variés et contextualisés.

L'offre de formation sur mesure devra pouvoir être déclinée en présentiel, distanciel ou en format hybride, avec des durées et des modalités adaptées aux besoins des apprenants et aux objectifs professionnels.

Certification CLOE CCI France

Dans le cadre des formations certifiantes, la certification CLOE Anglais, délivrée par CCI France, peut être proposée en fin de parcours de formation.

Les formateurs souhaitant intervenir dans le cadre de cette certification en tant qu'évaluateurs devront disposer de l'agrément CLOE délivré par CCI France.

Modalités de la certification :

- Évaluation orale réalisée par des évaluateurs accrédités CCI France ;
- Durée de l'évaluation : 15 à 20 minutes ;
- Évaluations organisées :
 - Soit dans les locaux de la CCI,
 - Soit à distance par visioconférence.

Exigences évaluateur & qualification

Les formateurs évaluateurs devront :

- Avoir suivi le parcours d'habilitation CLOE CCI France,
- Être en possession d'une habilitation CLOE valide et en cours de validité.